

A. B. S. O. - B. V. O. S.

A.B.S.O. - B.V.O.S.

Secrétariat-général

c/o Eric Hully

Vieux Tienne 8

5100 Wépion

(: +32 (0)81 73 37 17

4 : +32 (0)81 22 24 73

Email : eric.hully@skynet.be

Wépion, le 27 juin 2004.

Procès-verbal de la réunion du C.A. ABSO-BVOS du 22 06 2004 (Namur)

présents : Ingrid Kennis, Roger Aerts, Eric Hully, Jacques Hofmans,

Excusés : Luc Heuinckx, Pierre Redouté

.....

1. Approbation de l'ordre du jour :

Approuvé.

2. Approbation du procès-verbal réunion précédente :

Approuvé.

3. Rapport des ligues :

- La VVO est en phase d'organisation des 3 Jours de Belgique 2005. Appel est lancé aux participants à des compétitions à l'étranger, durant l'été 2004, afin de diffuser l'invitation. Toujours de nombreux problèmes d'accès en fonction de groupes de pression dans la mouvance des « Groen ! »

- L'organisation des 3 Jours de Belgique 2004 entre dans sa dernière ligne droite. Bienvenue à tous les inscrits. Le décret sur l'accessibilité à la forêt est en veilleuse. La FRSO est attentive à ce problème majeur, même si des garanties ont été données par le pouvoir politique ...

4. Commission technique :

Une réunion a eu lieu. Le P.V. en est disponible également sur le site <http://www.orientering.be>

5. Commission des Equipes :

Le C.A. souhaite bonne chance aux sélectionnés juniors et seniors. Un vibrant appel est fait afin qu'un encadrement décent puisse être offert aux équipes : team leader, kinésithérapeute, psychologue (bien utile, parfois) ... Le tout bénévolement en fonction du manque de moyens des deux ligues.

Le C.A. entérine le fait (et s'en réjouit) que l'unique encadrant aux EOC (Danemark) soit pris en charge financièrement par les deux ligues d'une manière paritaire.

D'un point de vue général, il est rappelé que lors des déplacements officiels d'une équipe belge (JWOC, WC, WOC, etc.) personne, à part les 'team leaders' désignés par la Commission et les sélectionnés eux-mêmes, ne peut loger, être conduit ou prendre des repas en compagnie de l'équipe. De (multiples) exemples des années passées n'ont pas laissé de bons souvenirs à l'équipe ainsi qu'aux organisateurs locaux. **En cas de problème, les 'team leaders' sont priés de montrer aux intrus ce P.V. faisant état de la décision du C.A. de**

l'A.B.S.O.-B.V.O.S. Il est en effet temps que la Belgique ne soit plus la risée de beaucoup à cause de 'squatter de banquets'.

L'organisation pratique de la semaine du W.O.C. sera coordonnée entre le secrétaire de l'A.B.S.O.-B.V.O.S. et les deux entraîneurs.

6. Statuts :

Les statuts de l'A.B.S.O.-B.V.O.S. doivent être adaptés à la nouvelle loi sur les ASBL-VZW pour la fin 2004. L'Assemblée annuelle a défini une mise à jour de ces statuts. En l'absence de juriste VVO, le C.A. donne mandat à Luc Derenne afin d'établir un projet.

Depuis, le secrétaire a pris contact avec Luc Derenne, qui accepte de réaliser ce travail. Qu'il en soit déjà remercié.

7. I.O.F. :

Le C.A. demande au secrétaire général d'assister à l'Assemblée générale de l'I.O.F., en septembre, lors des WOC (Suède). Par ailleurs, Roger Aerts sera présent sur place en qualité de 'Anti-doping controller'. Eric Hully assistera également aux autres réunions prévues (championnat d'Europe, Event Advisors).

Les représentants belges défendront la thèse d'une amélioration du calendrier international dans le sens d'une diminution des épreuves et donc d'une meilleure accessibilité pour les petits et/ou lointains pays.

8. C.O.I.B. – B.O.I.C. :

Roger Aerts, Président national a assisté à l'Assemblée Extraordinaire du C.O.I.B.-B.O.I.C. durant laquelle les statuts ont été mis en conformité avec la loi sur les ASBL-VZW.

Le C.A. déplore que les moyens financiers mis à la disposition des sports non-olympiques diminuent d'année en année.

9. Courrier :

Courrier principalement par Email concernant la gestion courante et les déplacements des équipes.

Toute information est automatiquement transmise aux ligues par le secrétariat.

L'I.O.F. a échangé un courrier avec la Belgique sur le fait qu'un WRE organisé à l'occasion d'une compétition multi-jours impose au coureur une inscription pour la totalité de l'épreuve. A partir de 2005, il semble qu'un Elite puisse s'inscrire uniquement le jour concerné par le WRE.

10. Trésorerie :

En fonction des sommes à payer aux différents organisateurs (JWOC, Championnats d'Europe et Championnats du Monde), le trésorier va solliciter des ligues le paiement d'une avance.

11. Divers :

Afin qu'un contact puisse exister entre les ligues, une réunion annuelle est planifiée à partir de 2005.

Cette réunion devra réunir le Bureau de l'A.B.S.O.-B.V.O.S., celui de la F.R.S.O. et celui de la V.V.O.

Le but est d'échanger sereinement, en dehors de toute période de 'crise', un maximum d'informations, sentiments ou remarques, permettant d'améliorer le fonctionnement des sports d'orientation.

Idéalement, cette réunion se déroulera deux mois après l'Assemblée annuelle de l'A.B.S.O.-B.V.O.S.

12. Prochaine réunion :

Le jeudi 23 septembre 2004 à 19 h 30 (endroit à déterminer).

Eric Hully

Secrétaire général A.B.S.O.-B.V.O.S.